



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

5 COLOGNE str. le 23 juillet 1973

15, Bayenthalgürtel
Téléphone 380641

Réf.: 641.02 - LU/fa

lettre copie

no	DB	118					
Datum	25.7	25.7					27.7
Visa	OB	ha					ha
EPD		24.7.73				15	
Ref.	<i>p. B. 10.2.</i>						

A la
Direction du droit international
public du Département
politique fédéral

B e r n e

Edition historique de documents
diplomatiques

Monsieur l'Ambassadeur,

Le 24 février 1973, une Commission nationale d'étude pour la publication de documents diplomatiques suisses a été fondée à Berne sous la présidence de M. L. Haas, archiviste de la Confédération. Le Département politique était représenté par M. Beat Dumont.

A l'occasion d'une conversation avec mon collaborateur, M. Pierre Luciri, qui a participé à la séance de fondation de la Commission d'étude, l'attaché culturel de l'Ambassade du Brésil à Bonn s'est offert de fournir, à l'intention de la Commission, une documentation sur le travail d'édition historique des documents diplomatiques brésiliens, notamment sur la collection "Documentos diplomaticos", éditée par la Commission pour l'étude des textes de l'histoire du Brésil au Ministère des affaires étrangères. Dans l'espoir qu'en cas de succès d'une entreprise suisse analogue, un échange de publications puisse s'instaurer entre les deux pays, l'interlocuteur de mon collaborateur aimerait proposer à son Ministère qu'une collection des volumes déjà publiés soit mise gratuitement à la disposition de la Commission d'étude suisse.

./..



- 2 -

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si la Commission d'étude accepterait une telle offre et, le cas échéant, à quel destinataire il conviendrait de faire parvenir les recueils de documents. La Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales, à Genève, qui possède une salle spéciale consacrée aux collections nationales de documents diplomatiques et dont le directeur assure la vice-présidence de la Commission d'étude, serait sans doute l'institution la plus adéquate pour recevoir un tel dépôt.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.

